

AUTORISATION PARENTALE DROITS À L'IMAGE

ELEVE :

NOM :

PRENOM :

NIVEAU FUTURE RENTRÉE (ENTOURER) : 6EME – 5EME – 4EME – 3EME – UPE2A



- ❖ La séance photo de classe est organisée par le F.S.E du collège, elle se déroulera pendant les 15 premiers jours de septembre. Vous serez informé de la date et de l'heure de passage dès la rentrée via le carnet de correspondance de votre enfant. La photo de groupe et les photos individuelles sont ensuite proposées aux familles.

J'autorise la prise de photo de groupe pour mon enfant

OUI

NON

J'autorise la prise de photos individuelles pour mon enfant

OUI

NON



- ❖ J'autorise la visibilité de la photo de mon enfant sur les logiciels de gestion administrative (Base élève, ENT) :

OUI

NON

Date : / /2022

Signature(s) :